

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEEEBSI)

**Vendredi 22 mars 2019 à 13h11
Local B-3205 du pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal**

PRÉSENCES :

Certificat en archivistique (0 membres)

Certificat en gestion de l'information numérique (2 membres)

Océane Delorme-Duchesne, Chantal Guérin

DESS en Édition Numérique (1 membre)

François Côté

Maîtrise en sciences de l'information (42 membres)

Gabriel Bouchard, Maude Jodoin, Michel Trépanier, Nicolas Chantigny, Lilen Colombino, Clara Gossmann, Mirabelle Boily-Bernal, Catherine Laplante, Emilie Dalpé, Maude Bouley, Virginie Wenglenski, Sylvie Thibault, Guillaume Beauchamp, Roxane Heer-Desrochers, Justine Grandmont-Pruvost, Rodrigo Amado Rohten, Benjamin Joly, Cynthia Gagné, Marianne Duguay, Cynthia Beauchemin, Lauriane Descoteaux, Anne Kiraly-Francoeur, Valérie Kempa, Camille-Hélène St-Aubin, Edith Girard, Julien Champagne, Myriam Marinier Fortin, Edwin Bermudet, Olivier Dufault, Simon Van Bellen, Catherine Cloutier, Philippe Roy, Joachim Raginel, Marie Hélène Bohémier, Justine Ménard, Annie Jacques, Geneviève Beaudry, Jérémie Blondin, Nidale Hamouchene, Orphée Russell, Loredanna Braghetto, Henri Bellot

Doctorat en sciences de l'information (0 membres)

Secrétaire d'assemblée

Lucie Pasquier

Président ou présidente d'assemblée

Camille Fortier-Martineau

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Élection d'un-e président-e d'assemblée et d'un-e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Grève
5. Affaires diverses
6. Clôture

1. Ouverture de la séance.

Camille-Hélène St-Aubin propose l'ouverture de la séance à 12h18. Myriam Marinier Fortin appuie.

2. Élection du présidium

Camille-Hélène St-Aubin propose Camille Fortier-Martineau comme président d'assemblée. Myriam Marinier Fortin appuie.

Camille-Hélène St-Aubin propose Lucie Pasquier comme secrétaire d'assemblée. Myriam Marinier Fortin appuie.

Présidium adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Le comité exécutif propose l'ordre du jour. Benjamin Joly appuie.

Ordre du jour adopté à l'unanimité.

4. Grève

Camille-Hélène St-Aubin propose une plénière de 15 minutes, à allonger au besoin, pendant laquelle on parle des enjeux liés à la grève, sans parler de proposition. Modalités de la plénière: 15 minutes, avec un maximum d'une minute de parole par personne et plusieurs tours de parole. Benjamin Joly appuie. Pas de discussion, pas de demande de vote.

Plénière :

Justine Ménard demande à Maude Jodoin un compte-rendu de la rencontre du CUTE d'hier soir. Maude Jodoin lui répond que le CUTE est déçu car il n'y a rien dans le budget provincial à propos de la rémunération des stages. La mobilisation a été bonne mais pas toute la semaine. Elle pense qu'il faut continuer à en parler et à se mobiliser.

Camille-Hélène St-Aubin ajoute que du 18 au 22 mars, il y a eu de 35 000 à 40 étudiants en grève. 2 000 étudiants ont déjà revoté pour être en grève la semaine prochaine, un autre 15 000 le fait aujourd'hui ou la semaine prochaine. La situation est un peu floue sur ce qu'il va se passer dans les prochaines semaines.

Michel Trépanier voudrait qu'on rappelle ce qu'on a voté la semaine dernière. Lecture des considérant et des propositions de la semaine dernière par le comité exécutif.

Lilen Colombino se demande s'il y a des choses prévus en cas de remise de cours, par exemple pour les étudiants avec des visas qui expirent. François Côté lui répond que si c'est une grève d'une ou deux semaines, les cours ne sont pas repris. Si c'est plus long, il peut y avoir une reprise des cours jusqu'à fin avril mais pas plus tard car ça ne peut pas empiéter sur la session d'été. Si la grève est trop longue, les cours sont annulés. Dans ce cas-ci, la moitié de la session est déjà faite et des notes sont déjà rentrés. En gros, ça dépend du nombre de semaines et du département.

Valérie Kempa voudrait une clarification. Camille-Hélène St-Aubin lui répond qu'en 2015, elle avait eu un cours qui était piqueté. Comme 50% de la note avait déjà été faite avant le début de la grève, l'enseignante avait dit qu'au lieu d'avoir toutes les autres évaluations, les étudiante-e-s auraient juste un travail à faire. Valérie Kempa dit que c'est dommage de perdre le cours car on a payé pour. Camille-Hélène St-Aubin répond qu'il est parfois possible de faire le cours l'année d'après comme auditeur libre.

Clara Gossman demande comment s'est passé la mobilisation des membres de l'AEEEEBSI cette semaine. François Côté lui répond qu'il y a eu un nombre restreint de personnes. Beaucoup ont fait un ou deux piquetages et une dizaine de personnes en ont fait plusieurs. La situation est difficile car pour les gens à temps partiel et qui travaillent, ce n'est pas nécessairement possible de piqueter tous les cours.

Marianne Duguay se demande quelle est la pression sur le gouvernement ? La grève a été dans les médias lundi mais rien depuis. Elle se questionne donc la grève qui semble être un moyen de pression qui ne fait pas de pression. Lilien Colombino mentionne qu'elle n'était jamais sur s'il y allait avoir piquetage et elle ne voulait pas se déplacer pour rien. François Côté répond qu'il y avait un groupe fermé sur Facebook, avec un Google Doc pour les cours à piqueter. Si la grève continue, on va rendre public le document. Camille-Hélène St-Aubin précise que comme aucun étudiants ne venaient pour le cours, ils n'étaient pas donnés. Maude Jodoin rappelle que le lien du groupe Facebook était dans le courriel annonçant la grève. Joachim Raginel trouve qu'il y a eu un manque d'information par rapport au piquetage dans les courriels et que les étudiants n'étaient pas au courant.

Henri Bellot dit que ce sont des cours qui coûtent chers et qu'on peut soutenir moralement la problématique sans faire grève car on paye pour ne pas aller en cours.

Sylvie Thibault dit que dans le budget du gouvernement, l'apport pour les stages est minime. Selon elle, le momentum est passé. Elle se demande si ça vaut la peine de reconduire la semaine prochaine ou s'il est possible de militer avec d'autres moyens. Elle est ouvertement contre la grève. Justine Ménard se questionne aussi par rapport au momentum et est très partagée. Pour répondre à Henri, elle dit qu'à un moment donné, il faut quand même des moyens de pression mais effectivement elle se demande lesquels ils sont.

Olivier Dufault se demande s'il y a des gens dans la salle qui sont au courant de ce qu'il se passe avec les associations de sciences infirmières et d'enseignement à l'UdeM.

Pour Lauriane Descoteaux, la grève a eu un côté symbolique mais les manifestations sont plus intéressantes que la grève ce moment.

Plénière terminée.

Vanessa Nantel propose « que l'AEEEEBSI ne reconduisent pas la grève et qu'il y ait une prochaine AG de grève la semaine prochaine ». Sylvie Thibault appuie.

Camille-Hélène St-Aubin mentionne que le comité exécutif a préparé une proposition de non reconduction et se demande si on peut la partager. La présidente d'assemblée répond qu'on va déjà voté sur celle de Vanessa. Elle mentionne aussi qu'il y a toujours un délai de convocation pour une AG de grève.

Vanessa Nantel précise donc que la prochaine AG de grève se fassent « dans les 10 prochains jours ouvrables », pour avoir assez de temps pour convoquer une AGE. Marianne Duguay appuie.

Discussion :

Benjamin Joly se demande si l'arrêt de la grève ne va pas signifier la mort du mouvement. Marianne Duguay répond que ce n'est pas parce qu'on ne reconduit pas la grève qu'on ne peut pas faire autre chose pendant ce temps-là. François Côté mentionne par contre que la grève permet de libérer du temps pour avoir des réflexions et préparer des actions.

Camille-Hélène St-Aubin propose un amendement : « que l'AEEEEBSI convoque une AGE pour un vote de grève si un plancher de 20 000 étudiant-e-s en grève est atteint » et qu'on ajoute à la proposition :

- Que le comité ad hoc pour la rémunération continue ses activités
- Que l'AEEEEBSI continue de mobiliser ses membres sur cette question
- Que l'AEEEEBSI participe aux cyber-manifs organisées par la coalition

La présidente d'assemblée est d'accord avec l'amendement. François Côté appui.

Discussion sur l'amendement:

Olivier Dufault se demande ce qu'est une cyber-manif. Lauriane Descoteaux répond que ça se fait via les réseaux sociaux. Il y a également une action prévue la semaine prochaine pour envoyer une lettre par courriel pour inondé le ministre. Ça permet de ne pas manquer les cours mais de faire quand même une action.

Joachim Raginel voudrait scinder les 4 propositions et qu'on rajoute un vote de reconduction de grève. La présidente d'assemblée rappelle qu'on est encore sur l'amendement. Anne Kiraly-Francoeur appuie le fait de scinder. La proposition de scission n'est pas sujette au débat et le vote se fait à majorité simple. Vote contre donc le bloc n'est pas scindé.

Geneviève Beaudry se demande quelles activités sont prévues. François Côté lui répond que pour l'instant, il y a juste deux membres dans le comité ad hoc. Ils font surtout de la veille de ce qu'il se passe dans le mouvement pour l'instant. Il y a une possibilité d'organiser des ateliers mais c'est surtout pour garder les membres informés.

Pas de demande de vote. Amendement ajouté à la proposition.

Joachim Raginel se demande de quoi on va discuter lors de l'AG dans 10 jours, comme le gouvernement n'a pas pris nos demandes en compte (car il n'y a rien dans le budget. François Côté lui répond qu'on parlera de ce qu'il s'est passé dans le mouvement dans les dernières semaines, d'une potentielle résurgence du mouvement et du nombre d'associations en grèves.

Marianne Duguay dit que effectivement la grève donne du temps pour faire des actions mais que, pour la cyber manif et la manifestation de jeudi prochain, il est possible de les faire sans être en grève. Pour elle, il est plus efficace de faire une ou deux journées ponctuelles, de nolisier un bus et d'aller à Québec. En plus, le gouvernement a la porte ouverte et illes sont en train de travailler dessus pour trouver une solution. De dire que le gouvernement a la porte fermée parce qu'il n'y a rien dans le budget n'est pas vrai. De plus, on a fait la grève alors que le budget était fait. Benjamin Joly dit que le gouvernement était au courant du mouvement de grève avant le début mais qu'illes n'ont quand même rien ajouté au budget.

François Côté propose un amendement : « que l'AEEEEBSI ne reconduise pas la grève et que l'AGE soient convoquée dans l'éventualité que 20 000 personnes soient en grève ». La présidente d'assemblée trouve ça large donc elle recommande de préciser. François ajoute donc « pour une journée ». Myriam Marinier Fortin appuie.

Discussion sur l'amendement :

François Côté explique que si on vote pour la non reconduction, il n'est pas nécessaire de refaire une AGE dans 10 jours, mais si on voit qu'il y a un certain mouvement qui se dessine, ce serait pertinent.

Geneviève Beaudry se demande quelle sera la procédure avec le délai de convocation d'une AGE. Vanessa trouve qu'on se mêle un peu. Elle trouve que la grève est restrictive par rapport à une AGE durant laquelle on peut rediscuter de ce qui a été fait dans le mouvement.

Quelqu'un trouve que la proposition est un peu vague car on est en grève juste si les autres le sont. Simon Van Bellen est d'accord.

Henri Bellot se demande quelle est l'échelle. A l'amiable, François propose le Québec. Henri se demande aussi d'où viennent les chiffres. Maude Jodoin lui dit que ce sont les chiffres du CUTE

Joachim Raginel propose un sous-amendement : de diminué de 20 000 à 15 000. François Côté appui. Pas de discussion. Clara Gossman demande le vote. Amendement battu à majorité, on garde 20 000 étudiants.

Joachim Raginel trouve que c'est biaisé car c'est sur que ça n'ira pas plus loin. Orphée Russell dit que 2000 personnes vont être en grève la semaine prochaine, 15 000 vont votés de nouveau, mais qu'en est-il des autres? Camille-Hélène St-Aubin lui répond que certaines associations avaient des mandats non renouvelables mais rien n'empêche qu'elles votent de nouveau plus tard.

Demande de vote par Marianne pour 20 000 étudiants au lieu de 10 jours. Amendement adopté à majorité manifeste des voix.

Discussion sur la proposition :

François Côté demande à ce qu'on batte la proposition pour qu'on fasse une proposition de grèves ponctuelles, notamment le 28 mars et le 2 avril. Maude Jodoin trouve qu'on recule avec la proposition présentement et elle est plutôt d'accord pour une journée ponctuelle car oui, le gouvernement est ouvert mais c'est parce qu'on fait des pressions depuis 3 ans.

Marianne Duguay est d'accord avec Maude pour les journées ponctuelles. Elle dit que ça peut avoir plus d'impact que d'être en grève toute la semaine. Elle voudrait qu'on participe à toutes les autres pressions pour que le gouvernement continue à travailler sur le sujet.

Joachim Raginel n'est pas d'accord sur le fait que le gouvernement est ouvert, illes sont au courant depuis longtemps mais n'ont rien prévu selon le budget.

Maude Jodoin est d'accord que ce n'est pas acquis et elle trouve que c'est surtout la première partie de la proposition qu'il faudrait remanier. Elle propose une scission de la première proposition par rapport aux trois autres. La présidente n'acceptera pas un amendement de la première proposition pour une journée de grève car ça la dénature trop. Michel Trépanier appuie la proposition de scission. Vote de scission : adopté à majorité manifeste.

Deux propositions :

Première proposition : « Que l'AEEEBSI ne reconduise pas la grève et qu'elle convoque une AG dans l'éventualité où il y aurait 20 000 étudiants ou plus en grève au Québec pour une journée ou plus »

Discussion :

Joachim Raginel voudrait précision sur les modalités de vote. Explications données par la présidente d'assemblée. Camille-Hélène St-Aubin demande le vote. Anne Kiraly-Francoeur demande le vote secret. Simon Van Bellen appuie. Vote pour le vote secret : 11 pour, 23 contre. Pas de vote secret. Vote à main levée : 21 pour, 15 contre, proposition adoptée à majorité manifeste des voix.

Deuxième proposition :

- Que le comité ad hoc pour la rémunération continue ses activités
- Que l'AEEEBSI continue de mobiliser ses membres sur cette question
- Que l'AEEEBSI participe aux cyber-manifs organisées par la coalition

Discussion :

Camille-Hélène St-Aubin dit qu'il est important de voter pour le deuxième bloc car c'est quand même un enjeu très important. Pas de demande de vote, proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition finale adoptée :

- Que l'AEEEBSI ne reconduise pas la grève et qu'elle convoque une AG dans l'éventualité où il y aurait 20 000 étudiants ou plus en grève au Québec pour une journée ou plus
- Que le comité ad hoc pour la rémunération continue ses activités
- Que l'AEEEBSI continue de mobiliser ses membres sur cette question
- Que l'AEEEBSI participe aux cyber-manifs organisées par la coalition

5. Affaires diverses.

Camille-Hélène St-Aubin rappelle que si les gens veulent s'impliquer, le comité ad hoc pour la rémunération des stages est encore actif et qu'on peut les contacter par courriel, via le courriel de l'AEEEBSI.

6. Levée de l'assemblée.

Marianne Duguay propose la clôture de la séance à 14h09. Myriam Marinier Fortin appuie.